RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents Cathy Clerbaux, *Présidente* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Alain Wiard, Anne Depuydt, Cécile Van Hecke, Tristan Roberti, Jean-Manuel Cisey, Benoît Thielemans, Jan Verbeke, *Échevin(e)s* ;
José Stienlet, Philippe Desprez, Martine Payfa, Véronique Wyffels, Jean-Marie Vercauteren, Jos Bertrand, Michel Kutendakana, David Leisterh, Michel Colson, Hugo Périlleux-Sanchez, Dominique Buyens, Sandra Ferretti, Odile Bury, Roland Maekelbergh, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés Guillebert de Fauconval, Didier Charpentier, Martine Spitaels, Anne Spaak-Jeanmart, *Conseillers*.

Séance du 20.02.18

#Objet : Interpellation de Mr Jos Bertrand concernant la décision du collège relative au réaménagement de la place Keym.#

Séance publique

Le 25 janvier 2018, le collège a communiqué via le site communal (www.keym1170.be) qu'une décision était prise concernant la réorientation du projet de rénovation de la place Keym. Durant la même période, un toutes-boîtes non daté, signé au nom du collège par le secrétaire et par deux échevins était mise dans les boîtes aux lettres dans certaines quartiers.
Le toutes-boîtes correspond dans une grande mesure au texte placé sur le site. Cependant apparaissait sur le site une phrase importante que nous ne retrouvions pas sur le toutes-boîtes : "Dans ce contexte, et tenant compte de ce qui précède, le Collège des Bourgmestre et Echevins considère qu'il n'est pas souhaitable d'adapter le projet aux exigences de la Région car elles ne tiennent pas compte des réactions émises dans le cadre de l'enquête publique, augmentent significativement les coûts et sont contraires aux engagements pris".

1. Premièrement, puis-je connaître où et quand précisément ce toutes-boîtes sans date a-t-il été distribué et quel est son statut ? Que est le lien avec la communication sur le site web ?

2. Deuxièmement, puis-je savoir comment le collège a pris la décision de réorientation de la place Keym.

   Quand le collège a-t-il discuté de l'avis de la commission de concertation réceptionné par la commune le 19/01/2018 ? Cela ne se trouve pas dans l'ordre du jour du collège du 23/01/2018 bien que la communication sur le site communal avec la réaction du collège à l'avis du comité de concertation date du 25/01/2018.
   Que est le lien entre la communication du 25/01/2018 et l'avis du collège du 16/01/2018 (point 47) qui, tenant compte des résultats du comité de concertation, propose un certain nombre de modifications aux projets introduits.

   Le Collège (?) justifie sa décision de réorientation en soulignant le fait que les représentants des instances régionales ne désiraient pas donner suite à deux aspects importants, notamment la

problématique du stationnement sur la place (où la Région voulait supprimer 8 emplacements soit 20 % des emplacements de stationnement) et le fait que la Région voulait supprimer le double sens donnant accès aux parkings souterrains le long de la Rue du Roitelet mais on ne mentionnait pas que c'était en relation avec l'ouverture d'un deuxième accès au parking souterrain. Puis-je connaître les démarches que le collège a faites pour convaincre les instances régionales du point de vue des commerçants ?". En outre, le collège s'est plaint sur le site que la Région ait octroyé des subsides pour le réaménagement de la place Dumont à Woluwé-St-Pierre et non pour la place Keym à Watermael-Boitsfort. Le collège a-t-il jamais entrepris des démarches en faveur d'une intervention régionale pour l'éventuel réaménagement de la place Keym et le cas échéant avec quelle intensité ce dossier a-t-il été défendu ?

3. Troisièmement, puis-je également savoir de quelle manière le collège compte soutenir la dynamique positive qui est née durant la commission de concertation.

4. Quatrièmement, j'aimerais savoir comment les orientations définies par le collège vont-elles être implémentées et quel en sera l'échéancier, à savoir : la rénovation de la zone de pavage de la place Keym, la disparition partielle des monticules, la plantation de nouveaux arbres, la rénovation partielle du mobilier urbain, le réaménagement d'une zone de terrasse devant l'espace Paul Delvaux ?".

   J'aurais aimé connaître l'intention du collège concernant la situation actuelle sur l'avenue de la Sauvagine et le coin Cèdres/Bégonias … Cela signifie-t-il que l'adaptation des ronds-points à l'instauration de la zone 30 sera également supprimée (instauration d'un priorité générale de droite et retrait des feux de circulation, amélioration de la sécurisation des traversées piétonnes et de la sécurisation des arrêts de bus).
   J'aimerais également savoir si le collège abandonne définitivement ses tentatives de convaincre les propriétaires de l'immeuble et de la galerie de la nécessité d'une deuxième entrée du parking souterrain ? Je me réfère également à ma question écrite que j'ai introduite à ce sujet.

5. Cinquièmement, j'aimerais savoir quelle évaluation le collège a-t-il fait du processus de participation ad hoc avec les réunions d'information et les ateliers participatifs ? J'aimerais également savoir ce que le processus participatif a coûté à la commune ?

6. Finalement, j'aimerais également savoir si le collège va maintenant adopter une approche plus large de la problématique de la place Keym ? Je vois que des calicots seront faits pour promouvoir les deux marchés de la commune ? Quelle en est la raison et cela s'inscrit-il dans une stratégie plus large ? Et dans quel cadre cela se passe-t-il ? A cet égard, j'aimerais revenir à mon interpellation du 16/01/2018 : y-a-t-il des nouvelles concernant le rachat du fonds de commerce sur l'Esplanade ? Vous aviez laissé entendre qu'il y avait peut-être un restaurateur intéressé et que nous en saurions plus fin janvier. Puis-je également savoir s'il y a des nouvelles concernant les locaux vides ou si entretemps, il y a eu des contacts avec les commerçants et leurs organisations? J'attends également avec impatience les réponses à ma question écrite en rapport avec l'emphytéose.

Le Conseil prend connaissance.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cathy Clerbaux

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 21 février 2018

Le Secrétaire communal,

Etienne Tihon

Le Bourgmestre,

Olivier Deleuze